

Le dossier de demande de Validation des Acquis de l'Expérience Licence de psychologie

La constitution du dossier de demande de Vae est un enjeu de première importance pour tout candidat à un validation des acquis de l'expérience. En effet comme le souligne l'article 4 du décret n°2002-590 du 24 avril 2002 : « Le dossier présenté par le candidat doit expliciter par référence au diplôme postulé les connaissances, compétences et aptitudes qu'il a acquise par l'expérience ».

C'est ce document qui est soumis à l'examen du jury de validation et sur lequel s'appuie l'entretien avec le candidat (article 6).

Quelles sont les connaissances et compétences attendues à l'issue d'un cursus conduisant à la licence de psychologie?

Les connaissances attendues sont d'ordre disciplinaires:

- connaissances de l'éthique de la recherche, de la déontologie professionnelle, de la législation qui concerne spécifiquement les psychologues
- connaissance de l'histoire et de l'épistémologie
- connaissances des différents champ de la discipline (psychologie clinique, psychologie du développement, psychologie sociale) et de leurs courants théoriques

Si on définit la compétence comme une capacité à mettre en oeuvre ou à savoir mobiliser ses connaissances et ses qualités pour faire face à un problème donné on peut alors préciser ce qu'un candidat doit être en mesure de mettre en avant:

-des savoir-faire généraux: capacité à référer une question à un ou plusieurs courants théoriques ; capacité à intégrer des connaissances d'autres champs disciplinaires ; capacités d'expression écrite et orale; capacité à utiliser l'informatique ; capacité à élaborer une documentation sur un thème précis, à constituer une bibliographie et à utiliser une bases de données ; capacités d'analyse, de synthèse et de distance critique;

-des savoir-faire disciplinaires :savoir-faire méthodologique ; savoirs en matière de traitements statistiques et analyses des données ; capacité à initier une question de recherche; capacité à réfléchir la pratique professionnelle.

La première partie du dossier

Les différentes fiches qui constituent la première partie du dossier permettent de porter une première appréciation sur les chances du candidat d'obtenir la validation de tout ou partie du diplôme. Il s'agit donc de les renseigner avec soin, en particulier la fiche n° VII.

Cette dernière permet précisément de décrire les activités liées à des missions qui servent de base à la demande, les moyens employés, les compétences mises en oeuvre, les connaissances auxquelles elles se réfèrent. Il faut à ce niveau prendre garde de ne pas confondre les deux. Par exemple, l'écoute en soi n'a aucune valeur et elle n'est surtout pas une connaissance; par contre telle activité requiert peut-être une capacité d'écoute et si celle-ci se développe avec l'expérience elle s'appuie également sur la mobilisation de connaissance comme la connaissance d'une population (enfant, adolescent...), la connaissance de telle théorie psychologique (qui peut concerner une question de développement, de psychopathologie, de fonctionnement des groupes....).

Il est donc essentiel de distinguer clairement ce qui est de l'ordre des capacités à, des savoirs être et des savoirs faire, des connaissances qui les nourrissent quelque soit la manière dont celles-ci sont acquises.

La deuxième partie du dossier

Cette partie correspond à une mise en perspective des capacités du candidat. A partir de la description et de l'analyse des missions exposées dans la première partie, le candidat s'efforcera de démontrer ses capacités

- à questionner et à problématiser ses activités
- à situer ses interrogations dans différents champs disciplinaires
- à développer une logique adaptée au questionnement
- à ne référer les interprétations qu'aux données objectives présentées en ayant le souci de préciser ses options méthodologies
- à proposer des élaborations diagnostiques et des préconisations valides et réalistes
- à faire preuve de distance critique
- à envisager le développement d'une recherche

Cet écrit, rédigé sur un traitement de texte, devra s'appuyer sur une bibliographie.